

Mise en page d'un document

420-C23-IN Web I

Évaluation sommative, remise selon les modalités sur Moodle

Directive : Vous devez remettre votre projet sur le dépôt Moodle du cours.

Objectif du laboratoire

Dans ce projet, vous devez créer une page web sans style ou élément visuel. Ces pages serviront de prototype pour la création du *backend* du futur serveur *Quebec.ca*. Vous devrez utiliser le document « *Charte des droits de la personne* » comme référence. Vous devrez aussi suivre les directives de mise en page décrites un peu plus loin. Pour y parvenir, vous devez :

- Maîtriser la création de pages HTML
- Utiliser les balises HTML pour afficher du contenu
- Permettre la navigation entre les sections et les pages

Contenu du projet

Pour ce projet, vous devez réaliser un site web d'information sur les droits de la personne au Québec. Ces droits sont décrits par une loi fondamentale, soit la *Charte des droits de la personne* adoptée par le Gouvernement du Québec en 1975. Pour y parvenir, vous devez réaliser une deux pages web : *sommaire_loi.html* et *complement.html*.

La première page consistera en une mise en forme du document *Charte des droits de la personne.txt* disponible avec cet énoncé sur Moodle. Vous devrez suivre le format prévu à la section **DIRECTIVE DE MISE EN PAGE – PAGE SOMMAIRE_LOI.HTML**.

La deuxième page sera un prototype de page pour l'information. Vous devez créer une page avec quatre sections dont voici les titres : *La charte en bref*, *Les droits à travers l'histoire*, *Les recours légaux* et *La commission*. Toutefois, vous n'avez pas de texte de base. Vous devrez utiliser du <u>Lorem Ipsum</u> afin de remplir les blancs. Vous êtes libres d'utiliser le générateur de votre choix. La section **DIRECTIVE DE MISE EN PAGE – PAGE COMPLEMENT.HTML** présente les éléments essentiels du document.

Enfin, vous devez lier les pages dans le pied de page afin de naviguer d'une page à l'autre.

Directive de mise en page - Directive générale

En-tête HTML de la page

Vous devez utiliser un en-tête de page HTML (<head></head>) standard. Toutefois, vous devez ajouter la balise suivante après votre titre : link rel="stylesheet" href="../prof_loi.css" /> pour la page sommaire_loi.html et link rel="stylesheet" href="../prof_complement.css" /> pour la page complement.html. Si cette balise n'est pas présente, votre travail ne pourra pas dépasser la note de 55 %.



Respect sémantique des balises

Vous devez, en tout temps, utiliser la balise sémantique appropriée : <main>, <footer>, <section>, <nav>, <header>, etc.

Format d'une page

Votre page devra suivre une approche d'organisation similaire à celle vue en classe : https://cvm.moodle.decclic.qc.ca/pluginfile.php/150240/mod_resource/content/1/schema_content.neur.pdf.

Contenu principal du document

Mis à part le titre et les liens de navigation, toutes les sections doivent être contenues dans un conteneur principal.

Section des pages

Chaque groupe d'élément ayant la même thématique doit être dans un conteneur de section (balise sémantique appropriée).

Titre des sections

Par la suite, vous devez titrer chaque section avec un titre de niveau approprié. Vous devez respecter la logique des niveaux hiérarchiques.

Les différents titres

Tous les titres devront avoir un identifiant unique approprié.

Navigation entre les pages

La navigation entre les pages devra être dans une liste d'élément et dans le conteneur sémantique de navigation. Vous devez aussi inclure les liens suivants :

- Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse : https://www.cdpdj.qc.ca/fr
- Charte des droits de la personne, Chapitre C-12 : https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/c-12
- Tribunal des droits de la personne : https://tribunaldesdroitsdelapersonne.ca/

Pied de page

Vous devez ajouter votre nom et l'année de remise précédé du symbole *copyright* ainsi que la navigation entre les pages



Directive de mise en page – Page sommaire_loi.html

Titre de la loi

Votre document devra commencer par un titre de niveau approprié avec le texte : *Charte des droits de la personne (retranscription)*.

Préambule

La charte commence par un préambule. Il représente une section propre avec une série de paragraphes. Dans votre document de référence, le préambule correspond aux lignes 3 à 17. De plus, tous les mots « Considérant » devront être dans un conteneur <u>inline</u> avec la classe <u>attendu</u>. Enfin, vous devez mettre en forme l'indicateur de mise à jour (plus bas).

Les parties

Les lois sont, en général, divisées en partie. Pour ce travail, nous ne travaillerons qu'avec quelques articles et deux parties. Toutefois, chaque partie correspond à une section de document. De plus, vous devez commencer votre section avec un titre de niveau approprié qui contient le titre de la partie sans avant les termes « *Partie 0 :* ».

Les chapitres

Les chapitres sont des sous-sections. Chaque chapitre devra être dans un conteneur approprié avec la classe <u>chapitre</u> ainsi qu'un titre de niveau approprié. Toutefois, le titre ne devra pas comporter les mentions « **Chapitre 0**: ».

Les articles

Un article est un groupe d'élément de la sous-section de chapitre. Toutes ces composantes devront être regroupées dans un conteneur approprié avec la classe <u>article loi</u>. Le numéro de l'article (« Article 00 ») devra être dans un niveau de titre approprié. Le contenu de l'article devra être dans un paragraphe. Il n'y a qu'un seul paragraphe par article. Toutefois, les sauts de ligne doivent être respectés. Finalement, les indicateurs de mise à jour devront suivre la forme prescrite. Les liens vers les lois doivent être dans un hyperlien et le texte doit être le chapitre de la loi.

Les indicateurs de mise à jour

Les indicateurs sont des lignes d'information ayant la forme suivante : 0000, c. 00, a. 00. Ils peuvent se répéter plusieurs fois. Voici deux exemples tirés de votre document :

- 1975, c. 6, a. 13; 1999, c. 40, a. 46.
- 1975, c. 6, a. 12.

Ces informations nous renseignent sur les lois qui ont modifié l'article. Vous devez les ajouter dans un paragraphe distinct avec la classe *maj*.



Directive de mise en page - Page complement.html

Pour cette page, vous devez créer quatre sections : La charte en bref, Les droits à travers l'histoire, Les recours légaux et La commission.

Chaque section devra être dans un conteneur approprié avec un titre de niveau approprié.

La page doit commencer par le titre : Complément sur la charte.

Chaque section devra avoir au moins deux paragraphes ainsi qu'une image. Assurez-vous de prendre des images libres de droits.

Enfin, la section Les recours légaux devra avoir, entre les deux paragraphes, une liste de trois éléments. Vous pouvez utiliser du Lorem Ipsum pour remplir la liste.

Relativité des chemins

Tous vos fichiers doivent être dans le même dossier et les chemins (autre que les URL) doivent être relatifs.

Aucun style

Votre travail ne doit contenir aucun style. Vous ne devez pas utiliser d'attribut HTML pour gérer des styles.

Plagiat et intégrité intellectuelle

Il est interdit de plagier, copier ou utiliser le travail d'un tiers sans en mentionner la source. De plus, il est formellement interdit, même en mentionnant la source, d'utiliser un autre travail reflétant ce projet. Enfin, il est interdit de réutiliser un travail antérieur de soi-même ou d'une autre personne. Cela sera considéré comme du plagiat.

Remise et critères de correction.

Vous devez remettre vos fichiers sur le dépôt **Moodle** du cours avant la date limite indiquée dans le dépôt :

- Les fichiers HTML
- L'image au format PNG ou JPEG
 - Ainsi que les dossiers où les images sont stockées

Les travaux sont acceptés jusqu'à la diffusion d'une solution, des résultats ou de la correction.

Afin d'être équitables envers toutes les personnes apprenant du cours, les travaux remis en retard auront une pénalité de 10 % par jour de retard.

En conformité avec la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages ainsi que les règles d'encadrement du département, chaque erreur de français entraîne une pénalité de 1% pour une pénalité maximale de 10 %. Cette règle ne s'applique pas au contenu de programmation (excluant les textes affichés).

Les pénalités de retard et de français sont calculées sur la note finale du travail. Ce projet a une pondération de 25 % de la note finale. La note du travail sera évaluée à partir de la grille critérielle disponible sur Moodle pour un total de 71 points.